

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-montignies-ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

STAGE ET COMMUNICATION 2			
Code	PAEG2B69ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	220 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sophie GIGOUNON (sophie.gigounon@helha.be) Sabrina ALBERGONI (sabrina.albergoni@helha.be) Gwendoline TERRANA (gwendoline.terrana@helha.be) Maïté DELOOS (maite.deloos@helha.be) Florence TERRIER (florence.terrier@helha.be) Anaïs AL HAFFAR (anais.al.haffar@helha.be) Ismail AZOUAG (ismail.azouag@helha.be) Aude PICALET (aude.picavet@helha.be) Valérie GOUBE (valerie.goube@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Concernant le cours de communication 2:

Cette partie a pour objectif d'amener l'étudiant :

À s'interroger sur ses compétences relationnelles et de communication (tant verbale, non verbale ou dans la transmission écrite) en qualité de futur ergothérapeute interagissant dans une équipe pluridisciplinaire.

D'identifier ses modes relationnels, de découvrir la gamme d'habiletés liées à l'occupation afin que l'ergothérapeute développe avec son client une collaboration optimale et centrée sur la personne.

Concernant le cours de "stage d'intégration":

Il s'agit d'une partie intégrante de la formation en ergothérapie.

Sur une période de 6 semaines minimum, l'étudiant réalise un stage d'intégration professionnelle. Durant celui-ci, il aura l'occasion d'être confronté à un milieu professionnel qui lui permettra une approche pratique de l'ergothérapie. Cette approche appuiera la réflexion de nombreux cours pratiques en Bloc 2.

L'étudiant sera également à mobiliser les techniques de communication, les habiletés communicationnelles et relationnelles travaillées et évaluées en amont, durant les séances de communication en sous-groupe.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Acquis d'apprentissage visés

Concernant le cours de communication 2:

- Développer la capacité d'écoute, d'empathie et de remise en question;
- Affiner ses perceptions visuelles, auditives et kinesthésiques présentes lors de la rencontre avec le patient (langage non-verbal) et durant les expérimentations en TP et/ou simulation;
- Se questionner et percevoir ses propres attitudes face aux situations relationnelles et techniques, d'en

exprimer verbalement le vécu face au groupe-classe

- Spécifier et utiliser adéquatement les habilités propres à l'ergothérapeute selon le MCHCC en les illustrant en situation pratique ou lors de la simulation
- Reconnaître et analyser les facteurs influençant la relation soignant-soigné (Comprendre et améliorer les difficultés relationnelles entre les protagonistes)
- Coopérer et négocier avec ses pairs lors de situations de collaboration imposées, en classe
- Se proposer, partager et créer au sein du groupe lors d'expérimentations corporelles
- Respecter les consignes et les étapes du MCPP pour l'élaboration des cas cliniques
- Concevoir un Diagnostic Ergothérapeutique et un plan de traitement (qualité de rédaction),
- Utiliser un vocabulaire professionnel et inclure la philosophie des outils dans la rédaction écrite des rapports de stage (modèle, schèmes de référence, bilans, MCHCC)

Concernant le "stage d'intégration":

- Présenter un patient du service en termes d'occupation humaine en respectant un modèle ergothérapeutique ou une grille de lecture en suivant les étapes du MCPP
- Utiliser un vocabulaire professionnalisant et d'intégrer les habilités de l'ergothérapeute selon le MCHCC en pratique et à travers la rédaction de ses rapports de stage
- Identifier et utiliser les outils d'évaluation existants afin de récolter les données relatives au patient et à l'ergothérapie
- Synthétiser les problèmes occupationnels de manière qualitative et quantitative
- Interpréter les données observées et recueillies en lien avec les besoins occupationnels du patient au travers de toutes les étapes du MCPP
- Réaliser un plan d'intervention ergothérapeutique, en fonction de la situation du client de proposer des interventions spécifiques, adaptées, recherchées et cohérentes.
- Axer ses interventions sur des données probantes (articles scientifiques, références,...)
- Développer un esprit critique professionnel sur sa prise en charge
- Rédiger le dossier d'un patient en respectant les normes APA et sans faute d'orthographe
- Rédiger et transmettre aux membres de l'équipe pluridisciplinaire le diagnostic du patient
- Respecter les règles déontologiques et éthiques dans la prise en soins des patients, en respectant également leur bien-être et les besoins du service
- Faire preuve d'assiduité, de ponctualité et de motivation

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAEG1B99ERG

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAEG2B69ERGA	Stage d'intégration	190 h / 5 C
PAEG2B69ERGB	Développement des techniques de communication 2	30 h / 3 C

Contenu

Concernant le cours de communication 2:

La communication (rappel théorique)

Les Habiletés de communication et sociales et le MCHCC

Le concept de relation soignant-soigné

La relation intentionnelle de Renée Taylor

Les enjeux de la relation soignant-soigné, analyse des facteurs qui interviennent dans cette relation et au sein d'un environnement institutionnel. (MCHCC)

L'alliance thérapeutique, la relation d'aide

La reformulation, l'écoute active

Le Diagnostic ergothérapeutique

==> Exercices pratiques : situation de réunion, stratégies thérapeutiques expérimentées, étude de cas, dynamique de groupe, expression corporelle, expériences de stage, simulation, rédaction de diagnostic ergothérapeutique.

Concernant le "stage d'intégration":

Sur une période de 5 semaines minimum, l'étudiant réalise un stage d'intégration professionnelle. Durant celui-ci, il aura l'occasion d'être confronté à un milieu professionnel qui lui permettra une approche pratique de l'ergothérapie. Le stage fera l'objet d'un rapport reprenant l'analyse d'un cas pratique rencontré sur le lieu de stage.

Démarches d'apprentissage

Concernant le cours de communication 2 :

Cours théoriques, méthodologie du projet, apprentissage par situation problème, exercices pratiques collaboratifs et corporels, étude de cas

La présence, au cours théorique et pratique, est obligatoire.

Concernant le "stage d'intégration":

Travail de collaboration entre le maître de stage et le référent institutionnel de stage, le référent rapport de stage et l'étudiant.

L'étudiant poursuit l'évolution de ses acquis d'apprentissage à travers son cahier de stage, disponible dès le début de son cursus.

Le maître de stage est tenu de :

- assurer un enseignement avec compétence et clarté en vue de la formation clinique, humaine et éthique des stagiaires,
- se conformer aux objectifs pédagogiques des stages élaborés par la commission de stage de l'institution,
- d'organiser, au moins une fois par semaine, une revue des dossiers de tous les patients que traite le stagiaire et une discussion sur les techniques de réadaptation et d'ergothérapie utilisées,
- de coordonner le travail du stagiaire selon l'horaire en vigueur,
- de surveiller et de superviser le travail du stagiaire.

- de lire, authentifié et validé par sa signature le rapport de stage du stagiaire

Ces éléments sont présents au sein de la convention signée en début de période par le maître de stage et l'école.

Le maître de stage doit prévoir, à la fin du stage, une rencontre avec son stagiaire. L'évaluation du stage et sa cotation se feront à ce moment. Cette entrevue doit permettre un échange constructif avec le stagiaire.

Le référent pédagogique doit prévoir au minimum une visite par stage. Durant celle-ci les trois parties s'entreprendront concernant le stage. L'étudiant pourra recevoir une guidance concernant son rapport de stage durant cette visite, à la demande de l'étudiant.

L'étudiant devra toujours être en ordre au niveau administratif. Il écouterait et mettra en pratique les enseignements reçus à l'école et par le maître de stage. Si l'étudiant rencontre des difficultés durant son stage, il tiendra le plus vite possible au courant son référent institutionnel ou le responsable pédagogique des stages.

Dispositifs d'aide à la réussite

Disponibilité de l'enseignant

Disponibilité des différents intervenants.

Rencontres individuelles avec l'enseignant de référence pour la correction et compréhension des rapports de stage.

Supervision de mi-stage entre le maître de stage, l'étudiant et l'enseignant - Retranscription des objectifs et stratégies pédagogiques au sein du cahier de stage individuel de l'étudiant.

Règlement de stage signé par l'étudiant en début d'année

Sources et références

HESBEEN, W., (2012), PENSER LE SOIN EN READAPTATION : AGIR POUR LE DEVENIR DE LA PERSONNE, Paris Seli Arslan, 1-25

ROGERS C., (2008) LA REALTION D'AIDE ET PSYCHOTHERAPIE, Collection Sciences Humaines Appliquées, 2008, ESF Éditeurs

MICHON, F., (2013), LE LANGAGE DANS LES SOINS, Soins Psychiatriques, 773, 23

MICHON, F., (2013), LES RELATIONS INTERPERSONNELLES AVEC LA PERSONNE SOIGNEE ET LA NOTION DE JUSTE DISTANCE, Soins Psychiatriques, 773, 32-34

SALOMÉ J. (2003), RELATION D'AIDE ET FORMATION A L'ENTRETIEN, Presses Universitaires de Lille

ROSENBERG, MARSHALL-B, (2003), LA COMMUNICATION NON-VIOLENTE AU QUOTIDIEN, Collection les Pratiques Jouvence, Éditions Jouvence

TAYLOR R., (2007), LA RELATION INTENTIONNELLE : USAGE THERAPEUTIQUE DE SOI EN ERGOTHERAPIE, JUIN 2007 COMITE DE FORMATION EN ERGOTHERAPIE DE LA VIEILLE CAPITALE

TOWSEND E.A ; POLATAJKO H.J, HABILITER A L'OCCUPATION: Faire avancer la perspective ergothérapique de la santé, du bien-être et de la justice par l'occupation, 2ème édition, 2013, 494 p.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Power point

Exercices pratiques de la vie quotidienne et professionnelle

Outils collaboratifs et dispositifs d'activités d'expression corporelle
Canevas des rapports de stage
Grilles d'évaluations de stage et des rapports de stage
Règlement de stage

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'UE se note sur 20 points :

- ° Séance de 4h d'expérimentation corporelle, chaque étudiant est évalué individuellement selon une grille critériée reprenant les compétences relationnelles et de communication : 30%
- ° Rapport de stage authentifié par le maître de stage sur le terrain (signé et validé) : 40 %
- ° Stage pratique évalué par le maître de stage selon la grille reprise dans le cahier de stage de l'étudiant : 30 %

Si l'étudiant présente une note <8/20 à une des parties cette note devient la note globale de l'UE.

L'étudiant devra représenter la ou les partie(s) en échec.

La présence aux cours pratiques et sur le lieu de stage est obligatoire, les enseignants se réservent le droit de ne pas donner l'accès à l'évaluation à un étudiant qui serait absent sans motif légitime. En cas de motif légitime, un étudiant n'ayant pas pu valider l'entièreté de ses heures de stage devra représenter ces heures pour obtenir la note de cette partie, en accord avec la coordinatrice des stages et le lieu de stage. Le TP de 4h qui concerne l'expérimentation corporelle, lui, est non remédiable au Q3 et devra d'office être représenté lors de l'année académique suivante.

La coordinatrice des stages se réserve le droit d'enlever de 0.5 à 1.5 points à la note finale de l'étudiant (cotée sur 20) qui ne respecterait pas les consignes administratives liées à la tenue du cahier de stage durant l'année (non respect des délais de remise de ce cahier et des rapports de stage, présence de ratures non justifiées ni signées, nombreuses erreurs ou oublis dans la retranscription des heures effectuées).

Cf. Règlement de stage

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	30	Stg	30
Période d'évaluation			Exm	70	Exm	40

Stg = Stages, Exm = Examen mixte

Dispositions complémentaires

Les notes de stage pratique et d'expérimentation corporelle obtenues en fin de Q2 sont automatiquement reconduites en Q3 et ne sont pas remédiables. Cependant, dans le cas d'un échec à la moyenne du Q2, seul le rapport de stage peut être représenté en Q3 auprès de l'enseignant de référence. Ce rapport de rattrapage au Q3 doit être rédigé à partir de la correction apportée au Q2 (identification des mises à jour par une autre couleur dans le document). Si cette consigne n'est pas respectée, le travail ne sera pas lu.

Au-delà de 2 jours d'absence lors de la période de stage, l'étudiant devra rattraper ces heures manquées en accord avec le service et la coordination, afin d'obtenir sa note finale.

cf. Règlement de stage

5. Cohérence pédagogique

Durant l'expérience professionnelle sur le terrain, lors du stage d'intégration de 5 semaines, les besoins en terme d'habiletés sociales, de travail collaboratif, de gestion émotionnelle mais également de disponibilité thérapeutique, d'engagement au profit de la relation, d'habiletés psychocorporelles, gestuelles sont nécessaires et doivent être travaillées en amont afin de permettre à l'étudiant de répondre aux diverses situations professionnelles (patient, équipe, relation thérapeutique et professionnelle...). Une analyse de la posture en situation de relation est demandée à la fois en séance de cours de communication mais également en situation professionnelle, sur le lieu de stage.

Intervenants: Mme Albergoni, Mr Azouag, Mme Al Haffar, Mme De Loos, Mme Picavet, Mme Terrier, Mme Terrana et Mme Gigounon.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).